

Octobre 2023



Depuis l'année dernière, VALOREM étudie en étroite relation avec le Conseil Municipal la possibilité d'installer un parc agrivoltaïque sur des parcelles agricoles situées sur la commune de Cazaubon à proximité du lieu dit « La Garrière », à l'ouest de Barbotan-les-Thermes. Cette première lettre d'information vous présente les grandes lignes du projet.

VALOREM, QUI SOMMES-NOUS ?

→ Groupe français et indépendant depuis 1994, VALOREM accompagne les collectivités et propriétaires / exploitants dans le développement de leurs projets en énergies renouvelables.



Solaire



Eolien



Off-shore



Hydroélectrique



Hydrogène



LE PHOTOVOLTAÏQUE CHEZ VALOREM

77 projets

EN DÉVELOPPEMENT

2,6 GW

EN DÉVELOPPEMENT

21 parcs

EN EXPLOITATION

155 MW

EN EXPLOITATION



ZOOM SUR LE PROJET AGRIVOLTAÏQUE



Fin 2021, la mairie de Cazaubon a lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour mettre en place un projet de valorisation de terrains communaux à proximité du lieu-dit « La Garrière ».

VALOREM s'est donc positionné et a proposé un projet agrivoltaïque : un projet conjuguant activités agricoles et production d'énergie renouvelable. L'opérateur en énergie verte a été sélectionné en mars 2022.

Accompagné d'un partenaire expert, l'équipe projet a rencontré un acteur agricole local qui a pour projet d'installer son exploitation sur la commune.



23 ha
DE SURFACE ÉTUDIÉE



7,9 GWh
DE PRODUCTION
ANNUELLE ATTENDUE



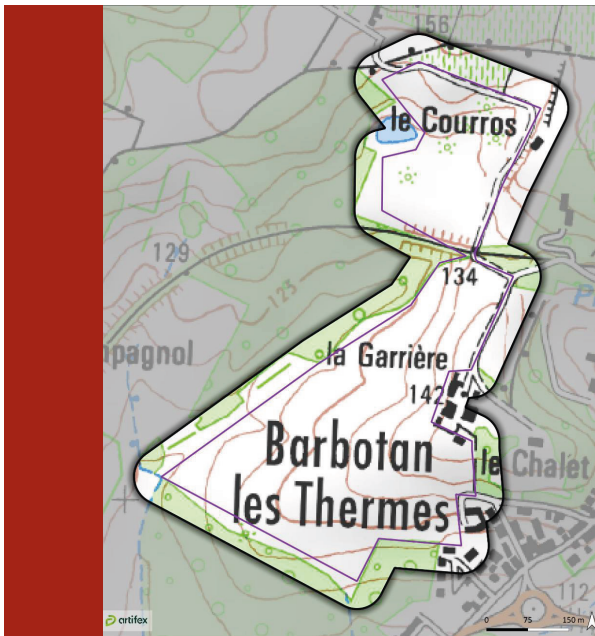
6 MWc
DE PUISSANCE MAXIMALE



1,4x
LA CONSOMMATION
ÉLECTRIQUE DES HABITANTS
DE CAZAUBON*



2 995
TONNES CO² ÉVITÉES




La zone étudiée pour l'installation du parc agrivoltaïque se situe à l'ouest de Barbotan-les-Thermes au nord de la commune.




UN PROJET INTEGRÉ À SON ENVIRONNEMENT

Le développement d'un projet photovoltaïque nécessite d'étudier **le milieu humain** (paysage, usage des terrains,...) et **naturel** (faune, flore et habitats) de la zone potentielle d'implantation.

Réalisées par des spécialistes indépendants, **ces études approfondies permettent**

de dresser l'état initial du site, d'en évaluer les enjeux environnementaux, les contraintes réglementaires, techniques et/ou d'usage.

Elles permettent de **valider la faisabilité du projet** et de **définir l'implantation la plus adaptée** au site et à son environnement.



Chevreuril européen



Cistude d'Europe

→ L'OBJECTIF D'UN PROJET AGRIVOLTAÏQUE ?

Construire une co-activité agricole et solaire pour aller vers une agriculture économiquement viable, durable et intégrée aux filières locales.

Types de cultures envisagées dans l'agrivoltaïsme :



Cultures inter-rang
maraîchage, grandes cultures etc.



Cultures sous panneaux mobiles
arboriculture, baies, etc.



Élevage
pâturage ovin, caprin, bovin etc.



LE SAVIEZ-VOUS ?

L'agrivoltaïsme est une pratique conjuguant l'agriculture et la production d'énergie verte sur une même surface.

Elle permet de soutenir les activités agricoles sous toutes leurs formes tout en oeuvrant pour la transition énergétique.



LES BÉNÉFICES DU PROJET POUR LE TERRITOIRE



Soutien à l'installation d'un nouvel agriculteur et mise en place d'un projet de vie pour cet exploitant



Revalorisation de parcelles agricoles délaissées et de bâtiments inexploités à ce jour



Création d'une ferme multi-activités pour favoriser la vente en circuit court : maraîchage, cultures permanentes, petits vergers, volailles, ovins



Projet co-construit avec le futur exploitant et la mairie



→ LES ATOUTS DU PROJET



Approuvé et suivi par les collectivités



Un ensoleillement favorable



Un projet agricole solide



Intégré dans le paysage tout en préservant la biodiversité



Des retombées économiques et sociales pour le territoire



LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET

2021

FIN 2021
Lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêts par la mairie

Réponse de VALOREM

2022

MARS
VALOREM lauréat de l'AMI

AVRIL
Lancement des études de faisabilité

MAI
Présentation du projet au Conseil Municipal et délibération favorable

SEPTEMBRE
Réunion de suivi avec la mairie

2023

FÉVRIER
Sélection du partenaire agricole par VALOREM

MAI
Finalisation des études

JUIN
Définition de l'implantation finale du projet et présentation en mairie

D'ICI FIN 2023
Dépôt de la demande d'autorisation et instruction du dossier par les services de l'État

2024 / 2025

Enquête publique

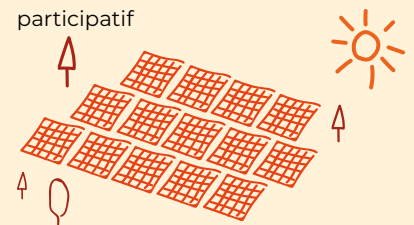
Obtention des autorisations

Financement participatif

2026

Construction et mise en service

Exploitation pour une durée de 30 ans





LE FONCTIONNEMENT D'UN PARC PHOTOVOLTAÏQUE



Photomontage d'un parc agrivoltaïque

L'installation d'un parc solaire a pour objectif de **produire de l'électricité**. En fonction des équipements mis en place, **la production sera plus ou moins importante**.

Quelle que soit la technologie retenue, **l'intégralité de la production électrique est exportée vers le réseau de transport d'électricité (RTE) ou le réseau de distribution d'électricité (ENEDIS) le plus proche** en sachant qu'il n'y a pas de stockage d'électricité prévu sur site.

Les panneaux photovoltaïques **produisent de l'électricité** sous forme de **courant continu**. Les onduleurs transforment ce dernier en **courant alternatif** et le rendent conforme aux spécificités du réseau de transport et de distribution.

Enfin **le poste de livraison**, véritable organe de contrôle du parc, fait l'interface entre la centrale solaire et le réseau électrique.

→ CO-CONSTRUIRE LE PROJET AVEC LE TERRITOIRE

Convaincu que les collectivités doivent être étroitement impliquées dans la valorisation de leurs ressources renouvelables, VALOREM construit les projets en accord avec les élus, les riverains et les services de l'Etat.

Tout au long du développement du projet, VALOREM intègre les acteurs locaux et les informe à chaque grande étape.

→ NOS ENGAGEMENTS



Faciliter
l'investissement
local



Encourager
l'épargne
citoyenne



Favoriser
l'insertion
professionnelle



PLUS D'INFORMATIONS :

www.parc-agrivoltaique-cazaubon.fr

Lettre d'information N°1

Octobre 2023

Commune de Cazaubon

Votre contact dédié

Laurence RAUCOULES

Cheffe de Projets

laurence.raucoules@valorem-energie.com

Agence VALOREM

30 Rue Georges Brassens

11000 Carcassonne

www.valorem-energie.com




VALOREM
L'ÉNERGIE D'AGIR